

STRUCTURE

AfriCAP 2016 (2014-2016) est structuré autour de trois projets patrimoniaux dans des villes de trois pays d'Afrique francophone : Nikki au Bénin, Grand-Bassam en Côte d'Ivoire et Téliaté en Guinée. Leur mise en œuvre permettra de sensibiliser concrètement les décideurs et les populations locales sur les multiples apports possibles du patrimoine au développement territorial. Ces projets seront aussi des supports de formations où décideurs et acteurs du patrimoine culturel en Afrique francophone seront réunis pour approfondir et échanger leurs connaissances sur divers aspects complémentaires de la gestion du patrimoine : politiques culturelles, systèmes de protection, pratiques de conservation, stratégies de valorisation, promotion touristique, activités muséales, etc..



CIBLES

Les décideurs et agents des Directions en charge du patrimoine, des Ministères concernés (p.e. Urbanisme / Tourisme / Artisanat) et de leurs structures déconcentrées ; les élus ; les services techniques ; les ONGs et artisans œuvrant pour le patrimoine, dans les pays d'Afrique francophone.

POUR PLUS D'INFORMATION

CRATerre, Centre international de la construction en terre

BP53, rue de la Buthière, Maison Levrat, Parc Fallavier
38092 Villefontaine Cedex, France.

Tel : +33 4 76 69 83 35

Site internet : www.craterre.org

Site internet AfriCAP 2016 : www.africap2016.org

Programme ACPCultures+

Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Secrétariat du Groupe des Etats ACP
Département des Questions Politiques et du Développement Humain
451 Av. Georges Henri
1200 Bruxelles, Belgique
Site internet : www.acpculturesplus.eu
Email : acpculturesplus@acp.int

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles.

L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières. La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union européenne.



Cette action est financée par l'Union européenne dans le cadre du Programme ACP-UE d'appui aux secteurs culturels ACP. Elle est mise en œuvre par CRATerre et ses partenaires.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celle de la Commission européenne.

Crédits photographiques : CRATerre, EPA, AIMF, Ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire et Ville de Nikki

Un programme d'appui aux secteurs culturels ACP



En association avec les Directions nationales en charge du patrimoine et les Associations Nationales des Communes, en Guinée Conakry, Bénin et Côte d'Ivoire.

AfriCAP 2016



Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africain

PAS DE FUTUR SANS CULTURE

ACPCultures+ est mis en œuvre par le secrétariat du Groupe des États ACP et financé par l'Union européenne dans le cadre du 10^e Fonds Européen de Développement (FED). L'objectif global du programme est de contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'émergence et la consolidation d'industries culturelles viables et pérennes dans les pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), par le renforcement de leur apport au développement social et économique et par la préservation de la diversité culturelle.



OBJECTIF D'AfriCAP 2016

AfriCAP 2016 est un projet porté par CRATerre, en partenariat avec l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), France ; l'École du Patrimoine Africain- EPA, Bénin ; les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, France ; la Commune de Nikki, Bénin ; la Mairie de Grand-Bassam, Côte d'Ivoire et la Commune Urbaine de Téliaté, Guinée.

Il vise le renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et acteurs du patrimoine culturel d'Afrique francophone, afin de consolider l'apport du patrimoine au développement.

Un programme ACPCultures+



CONCEPT D'AFRICAP 2016

L'Afrique dispose d'un important patrimoine culturel, cependant peu d'actions sont menées pour bâtir un développement sur ce potentiel. En posant la question clef des outils à développer pour mieux bénéficier de ce patrimoine, le programme AfriCAP 2016 intervient :

- sur la gestion et mise en valeur des patrimoines immobiliers, mobiliers et immatériels ;
- sur le renforcement des capacités des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre ;
- sur la mise en réseau des acteurs.

AXES D'INTERVENTION ET ACTIVITÉS

AXE 1 : 3 projets démonstratifs des apports du patrimoine au développement

BÉNIN NIKKI

THÈME
Mise en valeur du patrimoine et système de génération de revenus pour sa conservation



La commune de Nikki, avec sa cité royale, est un haut lieu d'expression du pluralisme culturel béninois qui chaque année, depuis plus de sept siècles, atteint son apogée lors de la grande fête de la Gaani. Plus de 150 000 personnes, dont la moitié proviennent des communes voisines et des pays frontaliers participent à cet évènement. Fort de cet engouement réel pour la culture locale, la commune de Nikki souhaite développer des activités complémentaires à cette grande fête pour améliorer les retombées économiques, renforcer la sauvegarde de la culture Baatonu et favoriser l'épanouissement et la cohésion des populations.

CÔTE D'IVOIRE GRAND-BASSAM

THÈME
Gestion des constructions et réhabilitations dans une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial



Première capitale de la Côte d'Ivoire et autrefois véritable poumon économique des comptoirs français du golfe de Guinée, la ville historique de Grand-Bassam est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2012. Exemple remarquable de ville coloniale de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, elle est aujourd'hui menacée par la dégradation de nombreux bâtiments abandonnés ou peu entretenus et par certaines adaptations modernes qui altèrent son authenticité. La ville de Grand-Bassam souhaite désormais renforcer les outils de protection pour une meilleure conservation et les diffuser afin que les institutions et les habitants puissent réaliser des réhabilitations et des constructions conformes aux normes patrimoniales d'une ville inscrite sur la Liste du patrimoine mondial.

GUINÉE CONAKRY TÉLIMÉLÉ

THÈME
Mise en place d'une banque culturelle, structure liant activités muséales, activités économiques et activités sociales



Télimélé est une ville d'environ 60 000 habitants située au nord-ouest du Fouta Djallon. Son économie encore fragile, reposant essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat traditionnels, pourrait être renforcée grâce à la richesse de son patrimoine. Ainsi, la mise en place d'une banque culturelle sera un catalyseur dans le développement de cette localité. Elle contribuera à la réduction de la pauvreté par la mise en synergie d'un musée villageois, d'un système de micro-crédit et d'un centre culturel associé au centre de formation artisanale récemment créé dans la commune urbaine.

AXE 2 : Renforcement des capacités opérationnelles des décideurs et acteurs du patrimoine culturel

2 «CHANTIERS-ÉCOLES» pour les professionnels du patrimoine culturel, maître d'œuvre

CONTENU DES FORMATIONS

- programmation, faisabilité, budget ;
- documentation du patrimoine matériel et immatériel ;
- élaboration de matériel promotionnel ;
- mise en place d'un système de génération de revenus ;
- mise en place d'un circuit touristique ;
- évaluation.

2 «ATELIERS MULTI-ACTEURS» pour les autorités locales et centrales, maître d'ouvrage

2 «CHANTIERS-ÉCOLES» pour les professionnels du patrimoine culturel, maître d'œuvre

CONTENU DES FORMATIONS

- programmation, faisabilité, budget ;
- diagnostic du paysage urbain et étude du cadre légal existant ;
- élaboration de prescriptions architecturales et urbaines ;
- mise en valeur du patrimoine architectural et urbain ;
- sensibilisation aux prescriptions architecturales et urbaines, outils et méthodes ;
- évaluation.

2 «ATELIERS MULTI-ACTEURS» pour les autorités locales et centrales, maître d'ouvrage

2 «CHANTIERS-ÉCOLES» pour les professionnels du patrimoine culturel, maître d'œuvre

CONTENU DES FORMATIONS

- programmation, faisabilité, budget ;
- inventaire, conservation et muséographie ;
- mise en place d'un musée villageois ;
- mise en place d'un système de génération de revenus.
- évaluation.

2 «ATELIERS MULTI-ACTEURS» pour les autorités locales et centrales, maître d'ouvrage

AXE 3 : Synergies et mise en réseau des décideurs et acteurs du patrimoine culturel

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION À L'ÉCHELLE LOCALE ET NATIONALE

Afin d'asseoir le réseau sur une base stable, des efforts particuliers sont mis en œuvre durant l'Action pour renforcer la collaboration et la mise en réseau à l'échelle locale et nationale. Les pays et les participants en provenance des pays hôtes seront à ce titre, des moteurs dans l'animation du réseau régional.

ATELIER RÉGIONAL DE RESTITUTION FINALE

Cette rencontre des participants aux formations permettra de restituer, d'évaluer les projets et de préciser les clés de réussite.

EVALUATION EXTERNE DES PROJETS PATRIMONIAUX

L'évaluation externe des projets permettra de mettre en relief leur impact social, économique et environnemental.

MÉTHODOLOGIES D'ACTION ET DE BONNES PRATIQUES

La documentation et l'évaluation des projets et de leur mise en place, permettra à terme de disposer de méthodologies pour la mise en œuvre de projets patrimoniaux contribuant au développement.

SITE WEB

L'ensemble des activités de l'Action, fera l'objet d'une publication sur un site Internet. Cela permettra au grand public et aux participants de suivre l'évolution, de s'inspirer et de tirer des enseignements.

